

PATRIMOINE

LES DEUX ÉGLISES DE DARDILLY

Le circuit passe par les deux églises de la commune : l'église du bourg Saint-Jean-Marie-Vianney, dénommé le curé d'Ars, à Dardilly le « bas », et celle du Barriot, « en haut ».

Elles datent, toutes deux, des années 1860 et sont le fruit d'une rivalité latente entre les quartiers du haut, notamment peuplés à l'époque d'une dizaine de propriétaires fortunés, et ceux du bourg.

En effet, au cours du XIX^e siècle, l'église originelle Sainte-Pancrace, située au bourg, devint trop petite en raison de l'augmentation de la population ; il fallait une église plus vaste. Deux projets s'affrontèrent : une reconstruction à l'emplacement de l'ancienne, ou une nouvelle construction dans le quartier du Barriot, projet porté par la volonté et les fonds des habitants du quartier qui considéraient le bourg trop éloigné.

En définitive, deux églises seront érigées. Celle du Barriot sera même accompagnée de la construction d'un presbytère et de deux écoles (l'une pour les filles et l'autre pour les garçons), toujours financée par les riches propriétaires du quartier.

La rupture entre les deux parties de la commune est alors consommée, et, en 1860, Dardilly est scindée en deux paroisses distinctes.



© Gérard LEFEBVRE

Église Saint-Jean-Marie-Vianney à Dardilly-le-Bas



© Gérard LEFEBVRE

Église du Barriot à Dardilly-le-Haut



GRAND LYON
la métropole

FFRandonnée
les chemins, une richesse partagée
Rhône-Métropole de Lyon



PR®

Dardilly Le fort du Paillet

3 h

10,5 km

Venez découvrir Dardilly, ses deux églises, son habitat vernaculaire, et poursuivez au milieu d'espaces naturels insoupçonnés, si proches de l'agglomération lyonnaise.

SITUATION

Dardilly se trouve à 10 km au nord-ouest de Lyon par la M6 (sortie 33). Bus 3, arrêt "Dardilly-le-Bas".
Coordonnées GPS : 45.805987, 4.753559

PARKING

Parking de l'église et dans les rues avoisinantes. N 45.80528 °, E 4.7533 °



Code de balisage PR®

FFRandonnée

— Bonne direction

↔ Changement de direction

✗ Mauvaise direction

© marques déposées



À DÉCOUVRIR EN CHEMIN

- Le fort du Paillet
- Le parc hippodrome



À DÉCOUVRIR EN RÉGION

- Les Monts d'Or
- Le domaine de Lacroix-Laval
- Le château de La Tour-de-Salvagny
- Le parc hippodrome

BALISAGE

Jaune.



• Office de Tourisme et des Congrès du Grand Lyon : Place Bellecour, 69002 Lyon, 04 72 77 69 69, www.lyon-france.com.



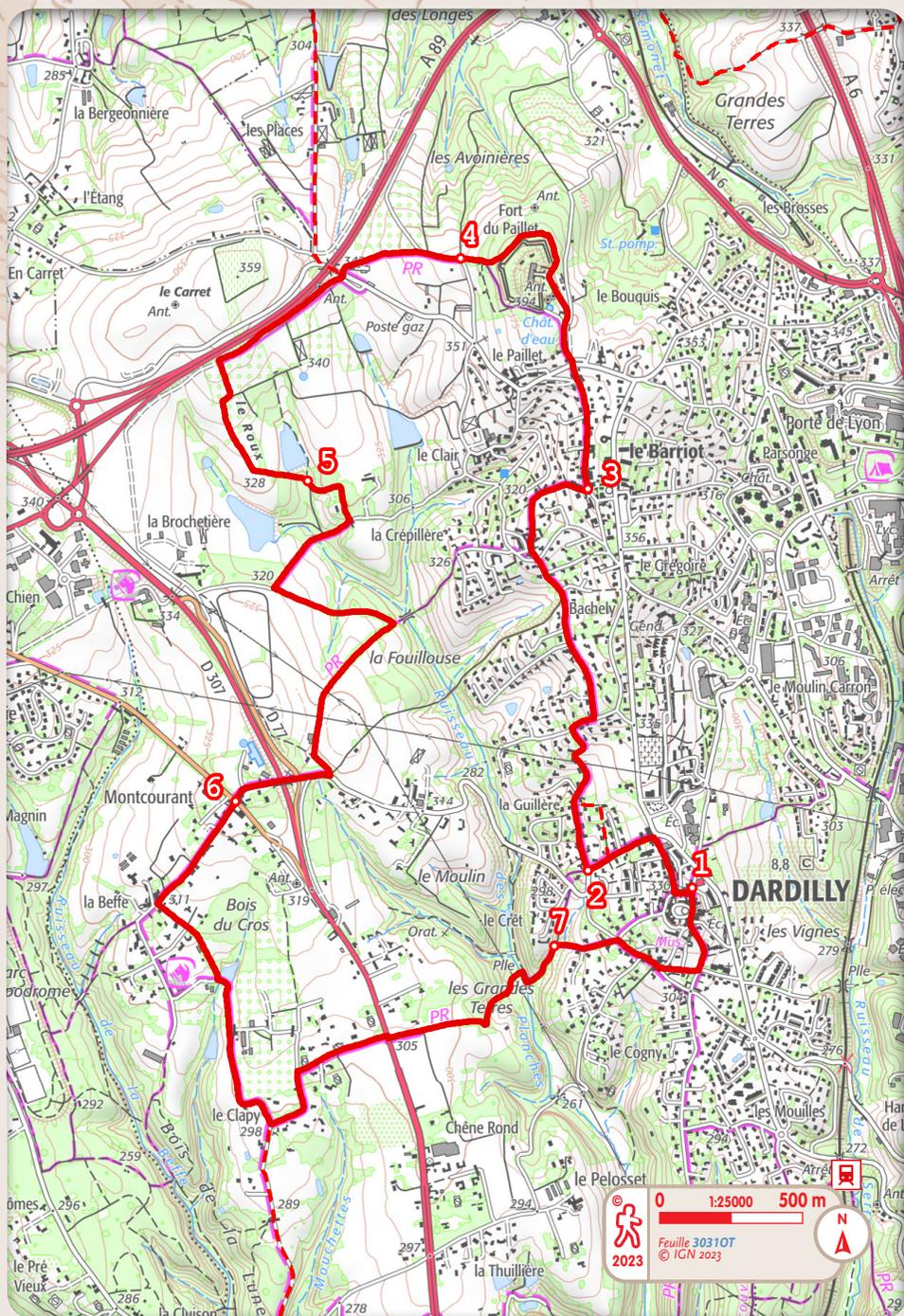
Comité

• Comité Départemental de la Randonnée Pédestre du Rhône et Métropole de Lyon : 39 rue Germain, 69006 Lyon, 04 72 75 09 02, rhone@ffrandonnee.fr, www.rhone.ffrandonnee.fr.



© Gérard LEFEBVRE

Au loin le Barriot



- 1** Au poteau, prendre en face la direction du bourg par le chemin de la Grabottière.

Tourner à droite Rue de la Poste, direction la Guillère, puis à l'intersection, tourner à gauche Chemin Neuf.

- 2** À l'intersection, tourner à droite vers Bachely par le chemin de la Guillère. À son extrémité, passer trois plots et emprunter le chemin qui serpente quelques mètres avant de redevenir goudronné. À l'intersection suivante, tourner à droite puis à gauche pour prendre le chemin de Bachely.

Le suivre et à son extrémité, continuer tout droit par la montée du Village.

- 3** En haut, prendre la rue du Paillet à gauche puis la Petite-Rue du Paillet en face. Continuer chemin du Fort puis à gauche vers le fort du Paillet. À l'entrée, le contourner par le sentier à droite. Après les barrières, poursuivre tout droit, puis bifurquer à gauche chemin de la Poyat.

- 4** En arrivant à une route goudronnée, aller tout droit et quelques dizaines de mètres plus loin, prendre à gauche le chemin de terre de la Poyat. À la route traverser celle-ci (possibilité d'éviter les escaliers en passant quelques mètres à gauche), puis prendre le chemin de la Folle Avoine. Longer l'autoroute, puis tourner à gauche juste avant une barrière, au bout du champ, bifurquer à droite et immédiatement à gauche. Continuer jusqu'au sous-bois et à la croisée de chemins, continuer légèrement à gauche.

- 5** Poursuivre jusqu'à une petite route, tourner à droite vers la Fouillouse. À l'entrée du premier virage à droite, tourner à gauche et emprunter le chemin sous une voute d'arbres. Continuer jusqu'à une route. Tourner à droite en direction de La Bèffe. Tourner à droite sur une route circulante, passer au dessus de la D307.

- 6** Au feu tricolore, traverser pour continuer tout droit Chemin de la Bèffe. Puis tourner à gauche en direction de l'étang par un sentier herbeux dont l'entrée est protégée des voitures par une barrière en bois.

À l'étang, tourner à gauche vers les Mouchettes. Aux Mouchettes, suivre Vallon de Chantemerle à gauche, traverser la D307 (⚠ > **passage protégé à gauche**). Continuer tout droit par le sentier. À la croisée des chemins, tourner à gauche en épingle, passer sur caillebotis.

- 7** Grimper le sentier à droite. En haut, tourner à droite chemin de Cogne, à gauche ruelle du Vieux-Puits, à gauche rue du Curé-d'Ars [👁 > Jean-Marie Vianney, curé d'Ars pendant plus de 40 ans, est né à Dardilly en 1786 et décédé à Ars-sur-Formans (01) en 1859] et poursuivre rue de la Mairie.



Le fort du Paillet